Conditions de licence Livestreams

Manifestations isolées

10.12.2020

Concerts	
avec fréquentation importante (dès 1000 vues)	10% des recettes brutes ou des coûts bruts*
avec fréquentation modeste (moins de 1000 vues)	9% des recettes brutes ou des coûts bruts*

Le pourcentage est réduit en fonction du rapport suivant :
Durée de la musique protégée : durée totale de la musique exécutée

DJ-sets
6.5% des recettes brutes ou des coûts bruts*

Le pourcentage est réduit en fonction du rapport suivant :
Durée de la musique protégée : durée totale de la musique exécutée

Show / Spectacle de ballet
5% des recettes brutes ou des coûts bruts*

Le pourcentage est réduit en fonction du rapport suivant :
Durée de la musique protégée : durée totale des prestations

Pièces de théâtres
3% des recettes brutes ou des coûts bruts*

Le pourcentage est réduit en fonction du rapport suivant :
Durée de la musique protégée : durée totale des prestations

Autres événements (p.ex. événements sportifs avec musique à la pause, animations en soirée, fêtes de ville, colloques, services religieux, manifestations dans des homes ou hôpitaux, etc.)
2% des recettes brutes ou des coûts bruts*

* ***Coûts bruts : si les recettes sont inférieures aux coûts ou si les recettes sont nulles, les pourcentages ci-dessus sont appliqués sur le total des coûts (tous les coûts engagés pour réaliser le livestream).***

Redevance minimale par livestream
CHF 40.00

Archivage ultérieur de l'enregistrement du livestream	
Concert / DJ-sets	CHF 100.00 pour toutes les présences sur le web
Show / Ballet / Théâtre / Autres	CHF 50.00 pour toutes les présences sur le web

Autres droits
SUISA dispose uniquement des droits d'auteur sur la musique. Tous les autres droits éventuellement touchés, par exemple les droits voisins ou les droits de synchronisation, doivent être obtenus directement auprès des ayants droits concernés.